



Délocalisation de l'antenne SPIP de TARASCON : Déménagement sous haute tension !

A quelques semaines de la délocalisation de l'antenne du SPIP de Tarascon vers des nouveaux locaux situés à Arles, l'équipe du SPIP MO ne décolère pas.

Ces nouveaux locaux sont censés permettre à l'équipe de travailler enfin dans des conditions normales et sécurisées, dans des locaux neufs et équipés d'un portique comme c'est désormais le cas dans tous les SPIP de l'inter-région qui déménagent dans de nouveaux locaux.

Les agents de Tarascon ont fait preuve de beaucoup de solidarité jusqu'à présent pour palier les dysfonctionnements de leurs locaux installés dans une petite maison de ville, sans aucune sécurité, assurant les fonctions d'agent d'accueil des journées entières, avec une conscience collective et un sens du service public très élevés. **Ce déménagement était nécessaire mais la délocalisation vers Arles est fondée sur le seul argument sécuritaire: de nouveaux locaux, un portique de sécurité, des box d'audience adaptés et 2 réservistes pour assurer la sécurité des lieux.**

Hélas les agents ont vite déchanté quand ils ont découvert que leurs fiches de poste retravaillées contenaient toujours une fonction d'accueil, étoffée d'une mission portique.

Lors du dernier CSA FS tenu le 25 novembre, la CGT SPIP 13 a demandé à ce qu'un point soit rajouté à l'ODJ sur la problématique de ce poste accueil/portique, sans attendre le CSA dédié du 17 janvier, qui ne permettra plus d'engager des ajustements puisqu'organisé 3 semaines avant le déménagement. Le siège a semblé entendre les inquiétudes des agents dont nous avons relayé la parole et s'est engagé à aller rencontrer les agents rapidement pour les rassurer et leur expliquer que le poste accueil /portique ne serait pas doublé et serait assuré à distance depuis la bulle d'accueil par les réservistes, à défaut les PA, les ASE, CPIP et DPIP, sur le modèle des autres petites antennes de l'inter-région.

La réunion finalement programmée le 14 janvier, soit dans 6 semaines, laisse un goût amer aux agents qui y voient le signe que tout est acté et qu'il faudra encore bricoler, sans tenir compte des incidents au portique, de l'agressivité grandissante des publics, leur précarisation et de l'augmentation prévisible du nombre de personnes convoquées sur Arles, qui n'était jusque là qu'un secteur régulateur.

Nous demandons au siège de revoir sa décision, d'entendre les inquiétudes légitimes des agents tous corps confondus qui considèrent que les missions de portique ne leur incombent pas. Les agents du MO de la future antenne d'Arles sont bien conscients que les petites antennes doivent fonctionner avec la solidarité des agents, mais ils refusent que ce qui relève des ajustements devienne encore et toujours la règle de fonctionnement et ne les expose davantage.

Ils refusent de transiger
et demandent de nouveau que les missions d'accueil relèvent de l'agent d'accueil
et que le portique soit géré par le réserviste dans le sas d'accueil.

La CGT SPIP 13 demande au siège d'avancer la réunion avec les agents et propose que la situation de l'antenne de Tarascon/Arles soit inscrite à l'ODJ du prochain CSA qui doit se tenir in extremis sous quinzaine concernant le PLF.

Tarascon, le 02 décembre 2024.